

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)	Marque de fabrique H E N S C H E L	Type H S 1 2 0 T A K	Modèle année 1960	Bordereau-type 3 ' N° 0 5 2			
Caractéristiques "HS 120 TAK" à droite s.partie supérieure auvent, sur plaquette du construct.							
Direction avancée		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis HENSCHTEL - Werke GmbH., Kassel (D)							
N° du châssis frappé à droite à l'avant et à l'arrière latéral.s.longeron et s.plaquette							
N° du moteur frappé à droite latéral.s.partie sup.bloc-moteur derrière pompe injection							
Type du moteur: 6 R 1013 A - en ligne, debout, av.compresseur mécanique (522 DPT - L)							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement "HENSCHTEL" à commande pneumatique.							
Cylindrée	6'126 cm³	Frein de remorque air compr., 1 conduit, dir./indir.	Dimensions ext en mm				
Temps	4	Transmission mécanique	Treuil/Cabest.	Longueur: 5'815			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 5 x 2 = 10	Crochet de rem. s.dem *)	Largeur: 2'250			
Entraînement	s.ttes roues	Vitesse en 1"	3,5	Voie avant: 1'910			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	66	Voie arrière: 1'670			
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	oui	§ Diam. de braq. 14,35/15,20			
Porte à faux arr. 1'115							
Frein à pied à air comprimé, à expansion interne, 1 circuit, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à exp.int., à cliquet, s.roues AR av. frein à air compr.s.roues AV **)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.			4'875	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'900	2'900	Largeur
Total			13'000		Multiply		Hauteur
Gar. de fabr.	5'000	8'500	13'500			double	Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 29'500			+	Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.
Direction: position à gauche - s.dem.: servo-hydr.			Marque du moteur HENSCHTEL	C.V. frein	150 DIN		
Alésage 100			Course	130			C.V. impôts 31,20
Forme de la carrosserie					cabine avancée fermée		
Nombre de places: total		2	(avant 2	milieu	arr.)	Places debout
Siège arrière		Side-car					

***)
***)

++)

4/ clignot.av.lampe-témoin

Phares: marque	2/ HELLA ou BOSCH	Indicateurs de direction	AV= au-dessus pharés (or.)
Feux de croisement	2/ Bilux	AR=	comb.av.feux stop (or.)
Feux de position	2/ dans les phares	Essuie-glace	2/ électriques
Phare brouillard		Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignot.	Rétroviseur	2/ de ch.côté extérieur cabine
Rélecteurs	2/ séparés, sur supports fixes	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ comb.av.clignoteurs (orange)	Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	1/ comb. à gauche, pr.plaque normale seulement		
Phare marche arrière			
Equipement électrique	Volts 12 resp. 24		
Mesure du bruit	89 - 90 dB à 2'500 t/min		

Observations et exceptions § Blocage différentiel: Action sur essieu arrière seulement.

- *) Rétrocession des droits de douane: Equipement selon décision DMF du 10.2.50
- **) Frein à main: Manomètre séparé pr.circuit air compr.du fr.à main doit être monté dans cabine (LC DFJP du 8.6.54)
- ***) Poids total: Lors de la mise en application de l'ACF (poids et mesures) ce type de vhc. peut être admis pour 13'500 kg (expertisé avec ce poids).
La charge par essieu ne doit cependant pas dépasser 10 t.
- +) Poids max.garanti pr.train routier: Ce type de vhc. a été expertisé avec charge complète dans une côte de 15% avec une remorque de 16'400 kg.
Le frein à main retient le train complet. - Démarrage = bon. le dispositif de freinage vhc.-tracteur-remorque et son efficacité doivent être contrôlés lors de l'immatriculation (ACF du 20:8.57).
- ++) Equipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être centré par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type: Feux de gabarit: 2/à l'avant s.cabine. - 2/à l'arrière à côté feux AR s.supports.
La Commission d'expertise-type

Worblaufen, les 15.12.59 et 29.3.60

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)	Marque de fabrique H E N S C H E L	Type H S 1 2 0 T A K	Modèle année 1960	Bordereau-type 3 ' N° 0 5 2			
Caractéristiques "HS 120 TAK" à droite s.partie supérieure auvent, sur plaquette du construct.							
Direction avancée		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis HENSCHTEL - Werke GmbH., Kassel (D)							
N° du châssis frappé à droite à l'avant et à l'arrière latéral.s.longeron et s.plaquette							
N° du moteur frappé à droite latéral.s.partie sup.bloc-moteur derrière pompe injection							
Type du moteur 6 R 1013 A - en ligne, debout, av.compresseur mécanique (522 DPT - L)							
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement "HENSCHTEL" à commande pneumatique					
Cylindrée	6'126 cm³	Frein de remorque air compr., 1 conduit, dir./indir.		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission mécanique	Treuil/Cabest.	Longueur 5'815			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 5 x 2 = 10	Crochet de rem. s.dem *)	Largeur 2'250			
Entraînement s.ttes roues	Vitesse en 1"	3,5	Voie avant 1'910	Hauteur 2'545			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 66	Voie arrière 1'670	Empattement 3'200			
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel oui	§ Diam. de braq. 14,35/15,20	Porte à faux arr. 1'115			
Frein à pied à air comprimé, à expansion interne, 1 circuit, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à exp.int., à cliquet, s.roues AR av. frein à air compr.s.roues AV **)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide cab.			4'875	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Chargepneu	2'900	2'900	Largeur
Total			13'000		Multiply		Hauteur
Gar. de fabr.	5'000	8'500	13'500			double	Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 29'500			+	Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.
Direction: position à gauche - s.dem.: servo-hydr.		Marque du moteur HENSCHTEL		C.V. frein	150 DIN		
Alésage		100		Course	130		C.V. Impôts 31,20
Forme de la carrosserie		cabine avancée fermée					
Nombre de places: total		2 (avant 2 milieu		arr.)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

***)
***)

++)

4/ clignot.av.lampe-témoin

Phares: marque	2/ HELLA ou BOSCH	Indicateurs de direction	AV= au-dessus phares (or.)
Feux de croisement	2/ Bilux		AR= comb.av.feux stop (or.)
Feux de position	2/ dans les phares	Essuie-glace	2/ électriques
Phare brouillard		Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignot.	Rétroviseur	2/ de ch.côté extérieur cabine
Rélecteurs	2/ séparés, sur supports fixes	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ comb.av.clignoteurs (orange)	Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	1/ comb. à gauche, pr.plaque normale seulement		
Phare marche arrière			
Équipement électrique	Volts 12 resp. 24		
Mesure du bruit	89 - 90 dB à 2'500 t/min		

Observations et exceptions § Blocage différentiel: Action sur essieu arrière seulement.

- *) Rétrocession des droits de douane: Equipement selon décision DMF du 10.2.50
- ***) Frein à main: Manomètre séparé pr.circuit air compr.du fr.à main doit être monté dans cabine (LC DFJP du 8.6.54)
- ****) Poids total: Lors de la mise en application de l'ACF (poids et mesures) ce type de vhc. peut être admis pour 13'500 kg (expertisé avec ce poids).
La charge par essieu ne doit cependant pas dépasser 10 t.
- +*) Poids max.garanti pr.train routier: Ce type de vhc. a été expertisé avec charge complète dans une côte de 15% avec une remorque de 16'400 kg.
Le frein à main retient le train complet. - Démarrage = bon. Le dispositif de freinage vhc.-tracteur-remorque et son efficacité doivent être contrôlés lors de l'immatriculation (ACF du 20.8.57).
- ++*) Équipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être ccntr.par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type: Feux de gabarit: 2/à l'avant s.cabine. - 2/à l'arrière à côté feux AR s.supports.
La Commission d'expertise-type

Worblaufen, les 15.12.59 et 29.3.60